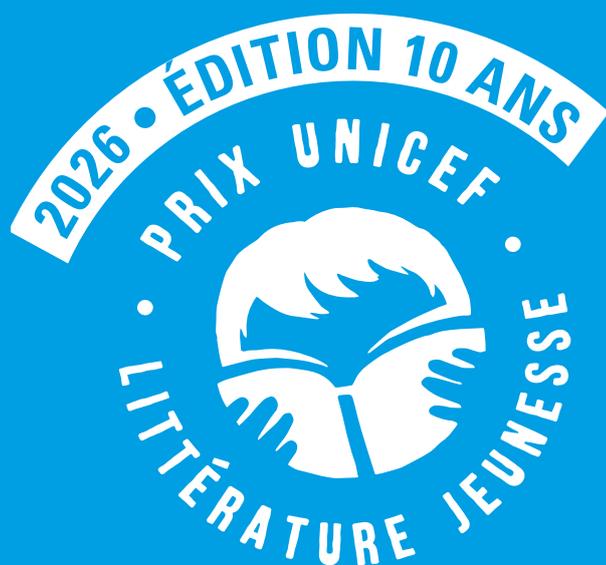


dossier pédagogique

Niveau
9-12 ans

unicef 
pour chaque enfant



my
unicef 

LES DROITS DE L'ENFANT, QUELLE HISTOIRE !

Sommaire

AVANT DE DÉMARRER.....p.04

- Comment présenter le projet aux 9-12 ans ?..... p.04
- Créer un cadre rassurant et sécurisé pour sensibiliser aux droits de l'enfant..... p.06
- Ressources complémentaires sur les droits de l'enfant..... p.07

FICHE DE LECTUREp.08

Un nouveau modèle unique à décliner pour les 4 ouvrages

DE LA COMPRÉHENSION À L'EXPRESSION.....p.10

LA JUNGLE

Sarah Lecoq et Sandrine Deloffre, Dargaud, 2024

Étape 1 : L'histoire en discussions !..... p.10

Étape 2 : 4 scénarios pour réécrire l'histoire..... p.11

Étape 3 : Chacun a un rôle p.12

OMBRELINÉ

Manon Fargetton et Maud Begon, Milan, 2024

Étape 1 : L'histoire en discussions !..... p.13

Étape 2 : Des ressources contre les "lianes de secret" p.14

Étape 3 : Une affiche pour protéger ! p.15

LA SENTINELLE

Claire Clément et Alca, Editions du Pourquoi pas, 2023

Étape 1 : L'histoire en discussions !..... p.16

Étape 2 : Les mots de l'amitié p.17

Étape 3 : Exposons les droits de l'enfant dans les territoires d'Outre-mer ! p.17

LE GARÇON QUI VOULAIT ÊTRE UN CHAT

Véronique Foz, Tom Pousse, 2023

Étape 1 : L'histoire en discussions !..... p.19

Étape 2 : Le petit lexique de la neuroatypie p.20

Étape 3 : Accessibilité et inclusion pour tous ! p.21

ACTIVITE FINALE : LES ALLIÉS DES DROITS DE L'ENFANT EN SCÈNE !p.22

ANNEXES.....p.23

Prix UNICEF de littérature jeunesse 2026

Les dossiers pédagogiques du Prix UNICEF de littérature jeunesse se réinventent ! Ce format revisité est pensé pour :

- Faciliter la mise en place des activités dans un cadre scolaire et périscolaire
- Prioriser des activités qui créent des ponts clairs entre les ouvrages et les droits de l'enfant
- Fournir une diversité de propositions pédagogiques et ludiques

Pour chaque catégorie d'âge, il y a :

- Un modèle de fiche de lecture utile pour les 4 livres. Elle est composée d'un recto permettant aux enfants de favoriser l'appropriation du livre et de garder une trace de l'histoire lue (compréhension du livre) et un verso qui permet de tisser des liens avec les droits. Cette fiche servira d'aide au choix final, lors de l'étape du vote.
- Une activité par livre en 3 étapes pour faire le lien entre l'histoire et les droits de l'enfant
- Une activité finale qui invite les enfants à s'exprimer et à croiser les 4 ouvrages



Directrice de la publication :
Ann Avril, UNICEF France

Responsables de la rédaction :
Julie Zerlauth, Maxime Thebault, UNICEF France

Rédaction et coordination éditoriale :
Alice Ponnoussamy, Anaïs Justin, UNICEF France

Conception graphique : Badychurch

Dépôt légal : 2025

Avant de démarrer...

COMMENT PRÉSENTER LE PROJET AUX 9-12 ANS ?

Le Prix UNICEF de littérature jeunesse peut être expliqué en des termes simples auprès des enfants de 9-12 ans :

Comme beaucoup d'autres jeunes lecteurs partout en France cette année, ils vont découvrir **quatre livres** qui parlent d'un sujet très important : les droits de l'enfant.

Ils vont ensuite **voter** chacun pour leur livre préféré : le livre qui obtiendra le plus de votes d'enfants sera le gagnant ! Ses auteurs et illustrateurs seront félicités et recevront un trophée.

Les livres ont été choisis par **l'UNICEF France**.

➤ **Droit** : Tous les enfants, quel que soit le pays où ils vivent, possèdent des droits essentiels. Ces droits sont rassemblés dans un texte très important signé par presque tous les pays du monde : la Convention internationale des droits de l'enfant, créée par l'ONU en 1989. Ce texte explique, par exemple, que chaque enfant a le droit de manger à sa faim, de boire de l'eau potable, de vivre dans un logement sûr, de recevoir une éducation, et d'être soigné quand il est malade. Il précise aussi que les enfants doivent être protégés contre la violence, qu'ils ont le droit de jouer et de s'exprimer librement. Ces droits rappellent aux adultes – en particulier aux gouvernements – qu'ils ont le devoir de tout mettre en place pour que chaque enfant puisse grandir, apprendre et s'épanouir dans de bonnes conditions.

➤ **Voter** : voir le focus ci-dessous

➤ **L'UNICEF** : Le mot UNICEF signifie "United Nations International Children's Emergency Fund", soit en français "Fonds des Nations unies pour l'enfance". C'est une agence des Nations unies, créée en 1946, dont le siège est à New York, aux États-Unis. L'UNICEF est chargée, dans le monde entier, de défendre les droits de l'enfant, de répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement. L'UNICEF agit principalement dans les pays où le gouvernement a besoin d'aide pour protéger et soutenir les enfants et leurs familles face à un problème grave, comme par exemple une guerre, une catastrophe naturelle, une famine... L'UNICEF est aussi chargé d'encourager les gouvernements à bien respecter les droits de l'enfant dans toutes leurs décisions et actions, et de faire connaître les droits à tout le monde, petits et grands !

L'affiche recto-verso du Prix UNICEF 2026 (téléchargeable sur myUNICEF) peut être utilisée pour amorcer une discussion sur les droits de l'enfant.

Il existe aussi une version à colorier du recto de l'affiche, téléchargeable elle aussi sur myUNICEF, qui peut être imprimée et distribuée aux enfants.

• **Recto** :

Demander aux enfants participants de décrire l'illustration en leur posant les questions suivantes :

- Sur quoi sont les personnages ? Pourquoi ?

C'est un mélange entre un bateau et un livre : le livre est dessiné ici pour symboliser le fait qu'ils vont participer à un Prix littéraire, et que ce sont les livres qui vont les mener vers toutes sortes d'aventures.

- Qu'est-ce que les enfants du dessin pointent du doigt ?

Une île sur laquelle plusieurs objets sont posés : une goutte d'eau, une pomme, une guitare, une mallette de soin, une règle en forme de triangle



- Ces objets représentent des besoins essentiels pour tous les enfants du monde, et ces besoins correspondent à des droits. Lesquels ?

Pour cette question, il est possible de distribuer ou de montrer l'affiche de la CIDE (Annexe 1) pour inciter les enfants à faire le lien entre les dessins et les différents droits. (accès à l'éducation, à l'eau et à la nourriture saine, au jeu, aux soins de santé...)

• Verso :

Expliquer que tous les droits de l'enfant sont aussi importants les uns que les autres, mais qu'il y a en a quatre en particulier qui permettent de bien comprendre le fonctionnement de la Convention internationale des droits de l'enfant : il s'agit des articles 2, 3, 6 et 12, qui sont indiqués sur le verso de l'affiche.

Inviter les enfants à lire à voix haute les différents énoncés de l'affiche et amorcer une discussion pour bien comprendre ces quatre principes de la CIDE à l'aide des questions suivantes :

- **Tous égaux**

Est-ce que tous les enfants du monde naissent avec les mêmes droits ? (*oui*) Est-il possible d'enlever des droits à un enfant ? (*non, même quand il fait une bêtise !*) Ces droits sont-ils toujours respectés et appliqués ? (*non, malheureusement, certains enfants vivent dans une situation qui fait que leurs droits ne sont pas respectés : il y a des enfants qui ne peuvent pas aller à l'école, qui sont obligés de travailler pour gagner de l'argent, qui subissent des formes de violence, qui n'ont pas accès à de l'eau et de la nourriture saine... C'est aux adultes et en particulier aux gouvernements d'agir pour que leurs droits soient respectés !*)

- **Les enfants d'abord**

Pourquoi selon vous les adultes et les gouvernements doivent toujours prendre leurs décisions en pensant d'abord aux enfants ? (*Parce que les enfants sont plus vulnérables, fragiles, que les adultes, et qu'ils ont des besoins particuliers car ils sont encore en train de grandir. Il est donc très important de bien réfléchir à l'intérêt des enfants avant tout, pour s'assurer qu'ils sont en sécurité et vivent dans les meilleures conditions possibles. C'est pour ça qu'on parle "d'intérêt supérieur de l'enfant".*)

- **Bien grandir et t'épanouir**

Selon vous, qu'est-ce qui est essentiel pour qu'un enfant grandisse et s'épanouisse le mieux possible ? Et qu'est-ce qui est agréable mais n'est pas forcément un besoin essentiel ? (*Réponse libre, qui peut s'appuyer sur l'affiche de la CIDE en annexe 1 ; pour la deuxième question on peut comparer des besoins essentiels (manger sainement, avoir du temps de repos et de jeu...) à des désirs non-essentiels (manger une nourriture spécifique, avoir accès à un jeu en particulier...)*)

- **Donner ton avis**

Selon vous, est-ce qu'il y a un âge auquel on est trop petit pour donner son avis ? Est-ce que l'avis des enfants compte moins que celui des adultes ? (*Non ! Il est possible de donner son avis à tout âge, d'une façon adaptée en fonction de ce qu'on sait faire. Et l'avis des enfants compte énormément ! Surtout sur les sujets qui les concernent directement. Il n'est pas possible de faire respecter les droits de l'enfant sans écouter ce que pensent et ressentent les enfants eux-mêmes.*)

FOCUS : EXPLORER LA NOTION DE VOTE ET LE DROIT À LA PARTICIPATION

• **L'expliquer :**

Le **vote** est une manière de prendre des décisions de façon collective, en donnant à chacun le droit d'exprimer son avis ou de choisir entre plusieurs options. Cela se fait souvent en secret, pour que chacun puisse voter librement sans être influencé par les autres.

Quelques exemples :

- **En classe**, les élèves peuvent voter pour élire leurs délégués. Cela leur permet de comprendre qu'un vote donne la parole à tous, même si tout le monde ne fait pas le même choix.
- **Dans la société**, les citoyens votent pour élire des représentants (comme le maire ou le président) ou pour prendre des décisions importantes (par exemple, lors d'un référendum).

Le vote est présenté comme un moyen de vivre ensemble, en respectant les opinions de chacun et en acceptant les résultats, même si ce n'est pas ce que l'on a choisi.

Même si les enfants n'ont pas encore la possibilité de voter pour élire le président ou le maire de leur ville, tous les enfants ont le droit d'exprimer leurs avis et d'être écoutés et pris en compte par les adultes : cela s'appelle aussi le droit à la participation. Dans la Convention internationale des droits de l'enfant, ce droit est indiqué à l'article 12.

• **L'expérimenter :**

Avant de passer au vote final du Prix UNICEF de littérature jeunesse 2026, le fait de voter peut être expérimenté à plusieurs reprises afin que les enfants en saisissent la logique, à travers plusieurs formats (bulletin, main levée, expression orale...). Cela peut être utilisé par exemple pour :

- Choisir le prochain livre à lire (ou relire) parmi ceux de la sélection
- Choisir le lieu de la lecture
- Élire le personnage préféré du groupe dans l'un des livres
- Élire le passage préféré du groupe dans l'un des livres
- ...

CRÉER UN CADRE RASSURANT ET SÉCURISÉ POUR SENSIBILISER AUX DROITS DE L'ENFANT

Certains ouvrages du Prix UNICEF abordent des sujets difficiles tels que la violence, la discrimination, la migration, l'inaction de certains adultes...

Les histoires sélectionnées mettent toujours en avant des personnes ressources et des solutions positives pour les enfants, mais les thèmes évoqués peuvent néanmoins engendrer des réactions émotionnelles de la part des enfants (inquiétude, incompréhension...), ou une prise de conscience sur le fait que leurs droits ne sont pas toujours respectés dans leur vie quotidienne.

Voici quelques conseils pour aider les enfants et les jeunes à aborder sereinement la question de leurs droits :

- **S'inscrire dans la durée :** pour aborder les droits de l'enfant il vaut mieux ne pas se limiter à une intervention ponctuelle : privilégiez un projet régulier, voire intégré dans la vie de classe ou de groupe, qui permet une appropriation progressive et sécurisée des notions. Un espace d'expression peut être ouvert a posteriori des actions pédagogiques pour que les enfants aient la possibilité de revenir sur ce qu'ils ont compris des histoires, sur ce qui continue de les interroger ou de les inquiéter...
- **Ne pas sensibiliser par le choc :** les livres du Prix UNICEF sont sélectionnés avec soin afin qu'ils permettent d'aborder des situations sérieuses ou graves sans pour autant angoisser les enfants qui participent au projet. De la même façon, dans les temps pédagogiques qui accompagnent la découverte des livres, il est important d'utiliser un langage rassurant et adapté à l'âge des enfants, de ne pas employer des termes trop crus ou effrayants, de ne pas exagérer la fréquence des dangers, de présenter des solutions positives et personnes ressources, et de laisser un espace aux enfants pour qu'ils posent leurs questions ou partagent leurs ressentis.
- **Se préparer à recevoir une parole inquiétante :** dans le cadre de sensibilisation aux droits de l'enfant, il peut arriver qu'un enfant témoigne d'une situation préoccupante. Il est donc important d'identifier au préalable les processus d'alerte en place dans l'établissement et les personnes ressources qui peuvent être mobilisées, et d'avoir à l'esprit ces réflexes :
 - Si l'enfant amorce un témoignage dans un espace de groupe, il faut éviter de le faire taire brutalement ou de dramatiser sa parole. Autant que possible, conserver une attitude posée, le remercier de son témoignage et proposer un temps d'échange à part du groupe.
 - Favoriser une parole libre et non influencée, en laissant l'enfant s'exprimer à son rythme et en évitant les questions trop orientées ou les reformulations. Si possible, prendre des notes pour avoir une trace des mots exacts (faits, dates, noms...) employés par l'enfant.
 - Rassurer l'enfant et le valoriser dans sa démarche de témoignage, en montrant que sa parole est prise au sérieux et que des adultes sont là pour l'aider.
 - Expliquer clairement ce qui va se passer ensuite et ne pas promettre de garder le secret.

Ressources utiles :

Le guide illustré créé par le Ministère de la Justice qui explique le processus de signalement et de protection des mineurs en danger : https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/Guide_justice_mineurs.pdf

Les numéros d'urgence qui permettent de signaler une situation préoccupante :

- Si vous avez connaissance d'une situation de maltraitance ou si vous en êtes vous-même victime, vous pouvez contacter Enfance en danger au **119**, un numéro national et gratuit ouvert 24 h/24 et 7 j/7, ou via le site www.allo119.gouv.fr
- Le **3018** est le numéro dédié aux jeunes victimes et aux témoins de harcèlement de tout type et de violences numériques. Il est accessible 7 jours sur 7, de 9h à 23h par téléphone et par Tchat sur 3018.fr et via Messenger. <https://e-enfance.org/le3018/>

À noter : Ces numéros d'urgence peuvent être contactés même dans un cas de simple suspicion : les professionnels qui répondent sont formés pour répondre aux questions et trier les sollicitations pour qu'elles obtiennent la réponse adéquate.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES SUR LES DROITS DE L'ENFANT

À savoir : dans les nouveaux programmes scolaires d'EMC 2024 du Cycle 3, les droits de l'enfant sont abordés spécifiquement dans les attendus d'apprentissages en CM2 et en 6^{ème}.

La Convention internationale des droits de l'enfant illustrée et son jeu de cartes

Les articles de la CIDE sont déclinés en icônes colorées pour les enfants et diffusées grâce à une affiche et à un jeu de cartes. Le jeu est accompagné d'un mode d'emploi suggérant 17 activités différentes permettant aux enfants de découvrir leurs droits.

> <https://my.unicef.fr/article/la-cide-expliquee-aux-enfants/>

> <https://my.unicef.fr/article/le-jeu-de-cartes-de-la-convention-internationale-des-droits-de-lenfant/>

**Les incontournables : le kit clé-en-main pour découvrir les droits !**

Développé par UNICEF Pays-Bas, ce kit regroupe des contenus et activités pédagogiques idéales pour un usage dans un contexte scolaire, avec :

- Un livret théorique qui permet aux enfants de découvrir la CIDE
- Un cahier d'exercices propose des activités ludiques, des mises en situation, des débats sur les droits de l'enfant
- Un guide enseignant qui contient des éléments contextuels, des recommandations et les réponses aux exercices

> <https://my.unicef.fr/article/les-incontournables-un-kit-pour-decouvrir-les-droits-de-lenfant/>

ET TOUTES LES AUTRES RESSOURCES DE MYUNICEF.FR !

FICHE DE LECTURE

LE LIVRE

Titre :

.....

Auteur / Auteure :

.....

Illustrateur / Illustratrice (s'il y en a) :

.....

Présente le personnage principal : qui est-il, que veut-il, et qu'est-ce qui change pour lui au fil de l'histoire ?

.....

.....

Choisis deux personnages secondaires et décris leur relation au personnage principal : est-ce qu'ils l'aident, est-ce qu'ils lui compliquent la vie ?

.....

.....

TON AVIS

Quelles émotions as-tu ressenties en lisant ce livre ? Donne au moins un exemple précis.

.....

.....

Recopie une phrase du livre que tu trouves belle, drôle ou importante, et explique pourquoi :

.....

.....

Explique ce que tu as aimé ou moins aimé dans le livre :

.....

.....

Ta note du livre : (Colorie les étoiles pour donner une note de 0 à 5) ☆☆☆☆☆

À TOI DE JOUER !

Imagine un nouveau titre pour le livre et justifie ton choix :

.....

.....

.....

.....

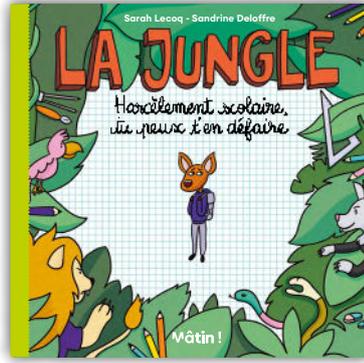
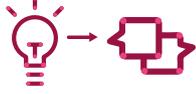
.....

.....

Invente une nouvelle couverture pour le livre, et dessine dans l'encart l'illustration principale qui y figurerait

.....

DE LA COMPREHENSION À L'EXPRESSION



La jungle
Sarah Lecoq et
Sandrine Deloffre
Dargaud, 2024

Liens avec les apprentissages et compétences du Cycle 3

- **Français** : Participer à des échanges dans des situations diverses ; Adopter une attitude critique par rapport à son propos
- **EMC** : Avoir conscience de sa responsabilité individuelle ; Respecter autrui et accepter les différences ; Identifier les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement, etc.) ; Prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue

L'album "La Jungle" aborde des situations et termes graves en lien avec le harcèlement scolaire, ce qui peut engendrer des questions, craintes ou prises de conscience de la part des enfants participants. Retrouvez en page 6 les recommandations de l'UNICEF pour sensibiliser aux droits sans inquiéter et accueillir une éventuelle parole inquiétante.

Étape 1 : L'histoire en discussions !

- Pourquoi le livre a-t-il pour titre la jungle ?

L'album s'appelle "La jungle" car d'après Manon, le personnage principal "Le collège est une jungle"; c'est-à-dire un endroit où il est difficile de vivre et dans lequel la "loi de la jungle" indique que les plus forts dominent et que chacun pense seulement à son intérêt personnel.

Pour renforcer cet imaginaire de la jungle, l'illustratrice Sandrine Deloffre a choisi de représenter tous les personnages sous forme d'animaux.

- Qu'est-ce qui définit le harcèlement ?

À la page 40 du livre, le harcèlement scolaire est défini comme par trois critères essentiels :

- L'intention de nuire : la volonté de faire du mal
- Le caractère répétitif : des violences quotidiennes, qui peuvent durer plusieurs semaines voire plusieurs années
- Le déséquilibre des pouvoirs (les harceleurs instaurent un rapport de domination (avec des "forts" et des "faibles"), et d'emprise (c'est-à-dire un pouvoir et une influence négative de certains enfants sur d'autres).

Le harcèlement peut prendre de nombreuses formes (insultes, moqueries, violences physiques, racket...) et avoir toutes sortes de causes différentes (cf pages 42-43) : le genre, les notes, les vêtements, la couleur de peau, le physique, la timidité...

Quand ces comportements se passent en ligne, sur les réseaux sociaux, on parle de cyberharcèlement.

- Quelles formes de harcèlement vivent Manon, Victor et les autres enfants de leur collège ?

Dans l'histoire, les enfants harcelés subissent des insultes, des moqueries sur leur physique ou leur poids, des blagues et rumeurs sur leur vie amoureuse ou sexuelle, des regards malveillants, des violences physiques, des partages de montages photos humiliants sur les réseaux sociaux...

Pour Manon, le point de départ du harcèlement arrive au moment où Stacey et sa bande, avec qui elle était pourtant amie, se rendent compte que Manon a de bonnes notes, ce qui les énerve.

- Quels sont les effets du harcèlement sur Manon et Victor ?

Les effets du harcèlement qu'on voit dans l'histoire sont nombreux : se sentir invisible, ne pas réussir à faire ses devoirs, avoir la boule en ventre en arrivant au collège, ne pas se sentir en sécurité, avoir envie de vomir comme Victor, avoir des comportements alimentaires inhabituels comme Manon qui mange plus que d'habitude à cause du stress, avoir mal au ventre et ne plus avoir envie d'aller à l'école, avoir l'impression d'être « aspirée par un gros trou noir », avoir des migraines horribles... Cela conduit certains enfants à penser comme Manon que "ce serait plus simple de ne plus être là".

- Pourquoi la situation de Manon met beaucoup de temps à se résoudre ? Grâce à quelles actions et personnes la situation de harcèlement de Manon s'arrête-t-elle finalement ?

Les parents des personnages mettent du temps à comprendre la gravité de la situation, ils pensent que ça va passer et ils normalisent les "taquineries" du collègue. De plus, il n'est pas facile pour Manon de parler de ses difficultés à ses parents, même si elle est proche d'eux.

La mère de Manon finit par repérer qu'elle va mal et l'emmène chez le médecin, mais il ne comprend pas ce qu'elle vit et lie son mal-être à un pic de croissance.

Le premier adulte à agir est une enseignante, Mme Raza, qui repère dans la classe que quelque chose ne va pas et qui demande à Manon de lui raconter ce qu'il se passe puis de la raconter au CPE. Manon subit ensuite la violence de ses harceleuses qui lui reprochent de tout avoir raconté, et après cela Manon n'arrive plus à retourner au collège et parle enfin à ses parents, qui décident de la garder à la maison pour la protéger et de parler avec la principale. La principale elle aussi minimise les choses dans un premier temps, avant de prendre conscience de la gravité du harcèlement.

Ensuite, grâce au numéro d'urgence 3018 qu'ils ont appelé, Manon et ses parents rencontrent une thérapeute dans une association spécialisée. Avec son aide et grâce au fait de changer de collège, Manon va enfin mieux à la fin de l'histoire et ne subit plus de harcèlement.

En résumé, les situations de harcèlement peuvent mettre du temps à se résoudre, mais il est toujours important d'en parler à un adulte de confiance ! Pour en savoir plus sur comment faire face à des situations de harcèlement, il y a de nombreux conseils et informations complémentaires dans le dossier à la fin du livre.

Étape 2 : 4 scénarios pour réécrire l'histoire !

Imprimer l'Annexe 2 avec les 4 étiquettes en autant d'exemplaires que nécessaire.

À partir de quatre situations issues de l'album *La Jungle*, inviter les enfants à discuter, en sous-groupes ou en classe entière, pour trouver des solutions collectives face au harcèlement.

Les enfants peuvent s'appuyer sur le contenu de la "trousse à outils" à la fin de l'album pour s'inspirer.

L'échange peut partir des questions suivantes :

- Que ressent la victime à ce moment-là ?
- Comment se sent la personne qui harcèle ? À votre avis, pourquoi agit-elle de cette façon ?
- En se mettant à la place de la victime ou des témoins, qu'est-ce qui pourrait être fait pour faciliter la résolution du problème ?

Faire un retour en collectif permettant à chacun de partager ses réponses et solutions.

Lors des discussions, veiller à ne pas diaboliser les personnages mais plutôt à prendre de la hauteur avec les enfants et essayer d'analyser la situation, tout en restant orienté vers la recherche de solutions pour toutes les parties prenantes.

Étape 3 : Chacun a un rôle

Expliquer que d'après la Convention internationale des droits de l'enfant, ce sont les adultes qui ont l'obligation de protéger les enfants de toutes formes de violence (article 19 de la CIDE). On dit que les adultes sont des détenteurs de devoirs, c'est-à-dire qu'ils ont des responsabilités vis-à-vis des enfants. Les enfants, eux, sont titulaires de droits, et doivent pouvoir revendiquer leurs droits et s'exprimer quand ils ne sont pas respectés.

Concrètement, dans une situation de harcèlement, cela veut dire que les adultes ont un rôle très important à jouer car ce sont eux qui ont le devoir d'aider et de protéger les enfants.

Toutefois, ça ne veut pas dire que les enfants n'ont pas un rôle à jouer !

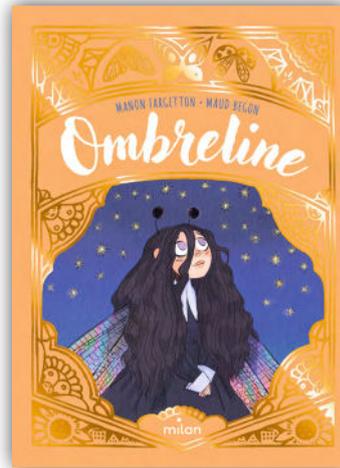
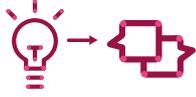
Il est avant tout important d'identifier les rôles de chacun, car le harcèlement scolaire n'oppose pas seulement un harceleur et un harcelé : c'est tout un groupe que l'on retrouve dans chaque situation.

Quels rôles peut-on identifier parmi les enfants dans une situation de harcèlement ?

- Un harceleur principal (parfois il y en a plusieurs)
- Des complices (qui agissent régulièrement avec l'harceleur principal)
- Des témoins actifs (qui rigolent aux moqueries par exemple)
- Des témoins passifs (qui voient ce qui se passe mais n'agissent pas pour aider la personne harcelée)
- Un enfant harcelé

Pour chaque rôle, y compris l'enfant harcelé, faire une liste de réflexes qui pourraient être adoptés pour lutter plus rapidement et plus efficacement contre les situations de harcèlement. Par exemple : préparer des réparties aux moqueries (qu'on soit témoin ou victime), prévenir un adulte de confiance avec l'accord de l'enfant harcelé, interpellé l'harceleur pour lui dire qu'il ne nous fait pas rire quand il se moque de quelqu'un d'autre...

DE LA COMPREHENSION À L'EXPRESSION



Ombrelina
Manon Fargetton
et Maud Begon
Milan, 2024

Liens avec les apprentissages et compétences du Cycle 3

- **Français** : Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter
- **EMI** : Écrire, créer, publier ; réaliser une production collective
- **EMC** : Connaître ses droits fondamentaux ; comprendre les situations de violence et la nécessité d'en parler ; savoir demander de l'aide et identifier les personnes ressources.
- **Arts plastiques** : Expérimenter, produire, créer

Le roman *Ombrelina* aborde le sujet des violences sexuelles faites aux enfants, ce qui peut engendrer des questions, craintes ou prises de conscience de la part des enfants participants. Retrouvez en page 6 les recommandations de l'UNICEF pour sensibiliser aux droits sans inquiéter et accueillir une éventuelle parole inquiétante.

Étape 1 : L'histoire en discussions !

- Quand la fée Ombrelina rencontre Célestin pour la première fois, quelles émotions perçoit-elle chez lui ? Qu'essaie-t-elle de faire durant plusieurs nuits ?

Célestin est terrifié et triste, il est écrit que « une épaisse brume de chagrin flottait autour de lui » et qu'il a des idées noires. Ombrelina essaie de l'aider à s'endormir mais elle n'y parvient pas.

- De quelle façon Ombrelina va trouver des explications ?

Elle visite la bibliothèque des fées, dans laquelle elle apprend que "certains enfants ne sont pas aimés comme ils devraient". Ensuite, Ombrelina va voir l'Esprit-qui-sait-tout qui lui explique que « certains enfants ne dorment pas, parce que s'endormir est dangereux », car ils craignent leur "monstre aimé".

- Que fait Ombrelina pour empêcher le "monstre" de rentrer ?

Elle crie très fort, ce qui l'éloigne de la chambre de Célestin.

- Qui est réellement le monstre aimé ?

Dans l'histoire d'Ombrelina, Célestin parle d'un monstre bien-aimé. Ce monstre, c'est en fait son papa.

Ce que ressent Célestin est compliqué : il aime son papa, mais la nuit, celui-ci lui fait du mal. Cela peut être le fait de caresser ou toucher les parties intimes de Célestin, de faire des gestes qui lui font mal, qui lui font peur ou qui le mettent très mal à l'aise. Parfois cela ressemble à des caresses, et pourtant cela reste un geste qui fait du mal à l'enfant. Les adultes qui font comme le papa de Célestin disent parfois que c'est un jeu, un secret, mais tout ça est faux : c'est une mauvaise action dont l'enfant doit pouvoir parler à un autre adulte de confiance pour en être protégé. Quand un adulte touche un enfant de cette façon, c'est

interdit par la loi. C'est très grave, même si cet adulte fait partie de la famille. Ces gestes sont réservés aux grandes personnes entre elles, quand elles donnent chacune leur accord, mais les adultes n'ont pas le droit de faire ces gestes sur les enfants.

Pour en parler, on utilise les mots d' "attouchement" et de "violence sexuelle" car cela concerne les parties intimes du corps. Quand les gestes sont faits par un adulte de la famille, on parle d' "inceste" .

Il est important de savoir que toutes les grandes personnes n'ont pas de mauvaises idées dans la tête quand ils font un câlin à un enfant, surtout s'ils sont de la même famille : la plupart du temps, c'est un geste de tendresse et d'affection, et cela fait chaud au cœur ! Mais quand ce sont des gestes ou des caresses qui font que l'enfant se sent mal, alors il est important de trouver la force d'en parler pour que cela s'arrête.

- Selon vous, que signifient les "lianes de secret" qui entourent Célestin, sa mère et les autres enfants de la nuit ?

Les lianes de secret signifient qu'il est très difficile pour les enfants, et parfois pour d'autres membres de leur famille, de dire à quelqu'un qu'un adulte leur fait du mal. Parfois, les enfants se sentent responsables alors que ce n'est pas leur faute, ou alors ils ressentent de la honte. Mais c'est l'adulte qui est responsable !

Il y a des bons et des mauvais secrets. Les bons secrets rendent joyeux, ils sont rigolos, mais les mauvais secrets rendent triste, angoissé. Si quelqu'un demande de garder secret quelque chose de bizarre qui s'est passé, ce n'est pas normal. C'est même une alarme qui doit faire penser qu'il y a danger.

Les lianes de secret concernent aussi les adultes : comme la maman de Célestin qui n'arrive pas forcément à voir le problème, ni à agir toute seule pour protéger son enfant. Dans ces cas-là, il est important de pouvoir demander l'aide d'autres adultes.

- En dehors du monde des fées, qui apporte une aide très importante à Célestin et sa mère ? Comment fait-il ?

C'est le maître à moustaches qui, comme Ombrelina, est inquiet pour Célestin et va réussir à l'aider. D'abord, il prend le temps de poser des questions à Célestin pour comprendre ce qu'il se passe chez lui, en lui proposant d'en parler, puis de dessiner. Il peut être plus facile d'utiliser des dessins que des mots pour commencer à parler d'un sujet grave, surtout pour les enfants.

Ensuite, le maître explique à Célestin que ce qui lui arrive est grave et qu'on n'a pas le droit de lui faire ça, et dit qu'il doit en parler à des personnes qui le protégeront.

Grâce à cela, Célestin et sa mère changent de maison, ne vivent plus avec son père, et arrivent enfin à parler, ils ne ressentent plus les "lianes de secret".

Étape 2 : Des ressources contre les "lianes de secret"

Rappeler que dans l'histoire, Célestin n'arrive pas à partager son secret au début. Il se sent enfermé dans ce secret, et cela lui fait beaucoup de mal. Il existe des secrets joyeux : ce sont des secrets qui rendent heureux et qui sont temporaires. On finit toujours par les révéler (comme par exemple préparer une fête surprise pour un ami, fabriquer un cadeau pour sa maman en cachette, organiser une surprise...). Il existe aussi des secrets dangereux. Ce sont des secrets qui font de la peine, qui angoissent, ou qui font peur, qu'ils soient partagés par un autre enfant ou un adulte. Ces secrets-là ne doivent jamais être gardés, mais on ne connaît pas toujours les mots qui permettent d'en parler plus facilement.

Partager l'une ou l'autre de ces ressources aux enfants, selon leur âge et niveau, pour faciliter leur compréhension du sujet et avoir les mots pour en parler :

- L'artiste Mai Lan Chapiro a créé un album, *Le Loup*, qui aborde la question des violences sexuelles à hauteur d'enfant. Une affiche de prévention et une chanson en vidéo sont disponibles gratuitement sur myUNICEF pour faciliter la compréhension de ce sujet difficile par les plus jeunes :

<https://my.unicef.fr/article/le-loup-un-album-une-chanson-et-une-video-pour-briser-le-tabou-de-linceste/>



- Le livret "Stop aux violences sexuelles faites aux enfants" (Bayard Jeunesse) permet d'avoir plus d'éléments explicatifs, d'exemples précis et du vocabulaire pour aborder le sujet difficile des violences et de l'inceste. Il est disponible en téléchargement gratuit sur myUNICEF :

<https://my.unicef.fr/article/stop-aux-violences-sexuelles-faites-aux-enfants/>



Étape 3 : Une affiche pour protéger !

Expliquer qu'être protégé contre les violences est un droit pour chaque enfant. C'est indiqué à l'article 19 et à l'article 24 de la CIDE (voir Annexe 1).

Inviter les enfants à dresser la liste des personnes qui peuvent aider dans une situation comme celle de Célestin :

- À la maison : Un membre de la famille en qui on a confiance
- À l'école : Un professeur, le directeur, l'infirmier scolaire, le psychologue scolaire...
- Au centre de loisirs ou au club : un animateur, éducateur...
- Dans le cadre médical : un médecin, un psychologue...
- ...

Préciser que parfois il peut être plus facile de parler à un autre enfant (son frère ou sa soeur, ses amis...), mais qu'il est très important d'en parler à un adulte car c'est le rôle des adultes de protéger les enfants.

Indiquer qu'il est aussi d'appeler un numéro de téléphone qui existe spécialement pour protéger les enfants en danger : le 119 . C'est un numéro où des adultes de confiance peuvent écouter et aider les enfants. Quand on n'a pas de téléphone à soi, il est possible d'en demander un à un adulte de confiance pour appeler ce numéro.

Former plusieurs groupes et distribuer à chacun de quoi écrire/dessiner, ainsi qu'une feuille A3. Inviter ensuite chaque équipe à **imaginer une affiche de prévention** pour sensibiliser les autres enfants et adultes à l'importance de :

- Parler quand on se sent en danger ou quand on voit qu'un enfant est en danger
- Connaître les adultes et les numéros de confiance
- Rappeler que la violence est interdite et que ce n'est jamais la faute des enfants

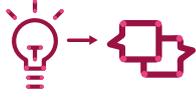
Les enfants peuvent par exemple :

- Inventer un slogan (ex : «Parler, c'est se protéger», «J'ai le droit d'être en sécurité», «Contre les violences, je dis NON» "être protégé, c'est un droit !")
- Dessiner une scène de confiance ou de protection
- Mettre le numéro 119 bien visible

Ils peuvent s'inspirer de la Campagne de communication nationale de lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants : <https://my.unicef.fr/article/decouvrez-la-campagne-de-lutte-contre-les-violences-sexuelles-faites-aux-enfants/>

Pour valoriser leur travail, chaque groupe présente son affiche au reste de la classe. Les affiches sont ensuite exposées dans un espace visible (hall, couloir, bibliothèque...) pour sensibiliser d'autres enfants et adultes.

DE LA COMPREHENSION À L'EXPRESSION



La sentinelle
Claire Clément et Alca
Editions du
Pourquoi pas, 2023

Liens avec les apprentissages et compétences du Cycle 3

- **Géographie** : Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite ; Habiter un espace de faible densité
- **EMC** : Le statut des territoires ultramarins ; Le respect des autres dans leur diversité ; Les droits de l'enfant en France
- **Arts plastiques** : Mettre en œuvre un projet artistique collectif
- **Français** : Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser ; Comprendre un texte littéraire et se l'approprier ; Rédiger des écrits variés

La Sentinelle aborde le sujet du mal-être mental et de pensées suicidaires, ce qui peut engendrer des questions, craintes ou prises de conscience de la part des enfants participants. Retrouvez en page 6 les recommandations de l'UNICEF pour sensibiliser aux droits sans inquiéter et accueillir une éventuelle parole inquiétante.

Étape 1 : L'histoire en discussions !

- Où vivent Aïku et Tutti ?

Aïku et Tutti vivent en Guyane, dans un village qui s'appelle Antecume-Pata, en pleine forêt amazonienne, au bord d'un fleuve nommé le Haut Maroni. La Guyane est une collectivité territoriale française. Même si la majeure partie du territoire français se trouve en Europe, d'autres territoires français se situent sur d'autres continents comme l'Amérique, l'Océanie ou encore l'Afrique. Comme ils se situent au-delà des mers par rapport à la France métropolitaine, certains les appellent "outre-mer", tandis que d'autres préfèrent nommer chaque territoire par son nom spécifique, car ces territoires ont des réalités très différentes. Certains sont des îles, d'autres sont rattachés à des continents, et leur histoire et leur géographie ne se ressemblent pas.

- Comment Aïku définit-il son identité ? Quelles sont ses habitudes de vie et en quoi sont-elles différentes ou proches du quotidien des enfants en France métropolitaine ?

Au début de l'histoire, Aïku explique qu'il appartient au peuple des Wayanas. Il a grandi dans un village avec des traditions et coutumes liées à cette culture amérindienne. Ils sont sur un territoire français mais il y a des différences importantes avec l'histoire de la France métropolitaine. C'est pour cela qu'à l'école, quand l'enseignant leur parle de "leurs ancêtres les Gaulois", les élèves ne sont pas d'accord : les Gaulois ne font pas partie de l'histoire de leur territoire. Après cela, un nouveau maître vient leur parler des légendes wayanas, ce qui correspond plus à leur réalité.

Dans son village, Aïku a des habitudes différentes de celles de la plupart des enfants qui vivent en France métropolitaine : il se déplace en pirogue, il chasse et pêche pour se nourrir, il dort dans un hamac, il épluche du manioc (une plante cultivée dans les régions tropicales), il écoute le chant de la picolette (un petit oiseau qui vit en Guyane), il passe ses journées dans la forêt et dans le fleuve... Mais il y a aussi des choses qui se ressemblent : il va à l'école, il joue à des jeux vidéo et regarde des films, il est entouré par sa famille...

- Pourquoi est-ce une épreuve pour Aïku et Tutti de quitter leur village pour aller au collège ? Comment se sentent-ils ?

À 11 ans, Aïku et Tutti doivent quitter leur village pour aller au collège. Pour y parvenir, il faut faire en tout 4 heures de trajet (2 heures pour aller et 2 heures pour revenir) par jour. En plus du temps perdu, cela coûte cher à leurs familles. Alors, les deux amis sont logés dans des familles d'accueil proches du collège.

C'est très difficile pour eux car ils sont alors loin de leurs proches, de leurs habitudes, de la forêt... Les règles de leurs familles d'accueil les empêchent de passer beaucoup de temps ensemble, et quand ils se retrouvent c'est pour boire une bière et fumer une cigarette, au lieu de s'amuser dans la nature.

Ils ressentent de la nostalgie, surtout Tutti, et pensent beaucoup à leurs souvenirs de la vie d'avant... alors qu'ils sont encore très jeunes !

À la fin de l'histoire, on comprend que Tutti se sent tellement mal qu'il est prêt à se suicider (à mettre fin à ses jours) pour ne pas retourner au collège. C'est très grave, et heureusement, Aïku l'en empêche à temps !

Cette situation a donc des conséquences graves sur la santé mentale des garçons, c'est-à-dire qu'ils ressentent un profond mal-être intérieur, émotionnel. Quand on ressent ce genre d'émotions, il est très important d'en parler le plus tôt possible à un adulte de confiance pour recevoir de l'aide (écoute, soutien, prise en charge pour un professionnel de santé...).

- En observant la CIDE (Annexe 1), d'après vous, quels droits de l'enfant sont concernés par cette histoire ? Sont-ils correctement respectés ?

L'histoire aborde principalement le droit à l'éducation (article 28) : après 11 ans, Aïku et Tutti ne peuvent pas avoir accès à une éducation de qualité à proximité de chez eux et sont donc obligés de vivre loin, ce qui affectent leur relation avec leur famille (article 9) et leur santé mentale (article 24). On voit que les droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant sont interdépendants : cela signifie que tous les droits sont connectés les uns aux autres, et que quand l'un n'est pas bien respecté, ça a des conséquences négatives sur d'autres droits.

On voit aussi que le droit d'avoir accès à des soins de santé et un environnement sain (article 24) est très fortement impactés pour les personnages et ceux qui les entourent : quand Aïku se fait mordre par un piranha, il est obligé de faire deux heures de pirogue avant d'atteindre un lieu qui peut le soigner (dispensaire). Cela veut dire qu'il n'a pas correctement accès à des soins de santé, surtout en cas d'urgence. Avec l'histoire de la mère de Kaina, on comprend aussi que les enfants et leurs familles vivent dans un environnement pollué à cause des orpailleurs qui jettent du mercure dans le fleuve, là où les habitants pêchent pour se nourrir.

Étape 2 : Les mots de l'amitié

Rappeler que *La Sentinelle* met en avant une très belle amitié entre les deux personnages principaux. À la fin de l'histoire, Tutti est devenu « sentinelle » : il accueille les confidences des jeunes qui ressentent le même désespoir que lui autrefois, et leur montre comment sculpter le bois, dormir dans la forêt en se protégeant des serpents... Aïku, quant à lui, est devenu médiateur culturel : il enseigne aux enfants les légendes amérindiennes.

Proposer aux enfants d'imaginer une **courte lettre** que chaque personnage écrit à son ami. Chaque lettre doit comprendre les éléments suivants, à compléter en s'inspirant du livre ou en imaginant de nouvelles choses sur les deux amis :

Cher ...

J'espère que tu...

Est-ce que tu te souviens quand...

Aujourd'hui, grâce à mon travail, je suis fier de...

Étape 3 : Exposons les droits de l'enfant dans les territoires d'Outre-mer !

Inviter les enfants à concevoir et organiser une exposition collective. L'idée est de ne pas faire uniquement un regroupement de leurs productions individuelles, mais de donner à voir les recherches documentaires des participants et illustrer leur engagement et mobilisation collective. Il est également important de veiller à ce que les enfants et les jeunes soient activement impliqués à chaque étape de la planification et de l'organisation de l'exposition.

Voici quelques étapes utiles pour concevoir cette exposition :

Constitution de groupes thématiques

Constituer quatre groupes. Chaque groupe d'enfants travaille sur un **axe spécifique** :

- Le droit à l'éducation en Outre-mer
- L'accès à l'eau potable en Outre-mer
- Le droit à la santé en Outre-mer
- La protection contre les violences en Outre-mer

Recherche collective

Les enfants effectuent des recherches (avec des ressources adaptées, données UNICEF, vidéos, cartes, témoignages d'enfants, etc.) pour comprendre la situation de violation de droits sur internet, des journaux, des articles de presse...

Il est recommandé de lire le rapport de l'UNICEF France « *Grandir dans les Outre-mer* » adapté pour les enfants et disponible en téléchargement sur le site myUNICEF : <https://my.unicef.fr/article/grandir-dans-les-outre-mer-un-rapport-de-lunicef-explique-aux-jeunes/>

Production collective

Chaque groupe réalise :

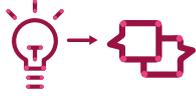
- Une **affiche explicative** avec des chiffres et des faits
- Une **mise en scène artistique** (dessins, photos, saynète, BD, slogans, vidéos courtes...)

Rassembler les productions des participants et réfléchissez ensemble à la meilleure manière de les présenter au public (Quelle structure aura l'exposition ? Dans quel ordre les informations seront-elles présentées ? Quel est le format idéal ? Quel support sera utilisé ? Quelle est la tonalité de l'exposition ?...).

Si des participants sont issus de territoires des Outre-mer, ou dont la famille est originaire de ces territoires, ils peuvent s'ils le souhaitent compléter cette exposition avec des photos, des mots dans les langues parlées, des témoignages ou toute autre information utile.

Choisir un lieu adapté : dans ou en dehors du lieu d'accueil des participants, en fonction de la taille de l'exposition et selon le nombre de visiteurs attendus. Cela peut être dans une bibliothèque, un hall, un couloir au sein de la structure, une salle informatique, une allée couverte, des salles polyvalentes... Il est possible d'inviter d'autres classes/groupes d'enfants ou de jeunes, du personnel, les parents ou encore travailler en collaboration avec la mairie pour communiquer sur le projet.

DE LA COMPREHENSION À L'EXPRESSION



Le garçon qui voulait être un chat

Veronique Foz

Tom Pousse, 2023

Liens avec les apprentissages et compétences du Cycle 3

- **Sciences et technologies** : Mobiliser des outils numériques pour faire des recherches ; Rendre compte de ses activités en utilisant un vocabulaire précis
- **Français** : Avoir recours au dictionnaire ; Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre, reformuler ;

Enrichir le lexique ; Participer à des échanges dans des situations diverses

- **EMC** : Libertés et droits fondamentaux ; Servir l'intérêt général ; Respecter les droit de tous

Étape 1 : L'histoire en discussions !

- Qu'est-ce qu'un "syndrome autistique" ? Au fil de l'histoire, quels sont les signes qui montrent qu'Ilyan a un syndrome autistique ?

Lorsqu'une personne a un syndrome autistique (aussi appelé "autisme"), cela signifie qu'elle est née avec un cerveau qui fonctionne différemment de la plupart des gens. Elle a une façon différente de percevoir le monde, ce qui change parfois la façon de communiquer et ce qui implique des besoins différents des autres.

On parle de "trouble du spectre autistique", car il y a énormément de sortes d'autismes qui se déclinent sur un spectre (comme un arc-en-ciel) avec chacune ses particularités. Certaines personnes vont avoir du mal à s'exprimer en parlant, d'autres n'auront aucun problème pour ça. Certaines personnes vont avoir des capacités exceptionnelles dans certaines domaines (par exemple pour mémoriser des choses), d'autres rencontrer des difficultés pour faire des actions simples. Certaines personnes vont avoir besoin de beaucoup d'aide pour gérer leur vie quotidienne, même en devenant adulte, d'autres peuvent être complètement autonomes.

Dans la vie d'un enfant comme Ilyan, il y a des signaux et des caractéristiques qui montrent qu'il a un syndrome autistique. Isolément, ces caractéristiques peuvent correspondre à beaucoup d'enfants, mais quand on en accumule plusieurs, il est possible qu'on soit sur le spectre autistique.

- Il aime faire des jeux répétitifs et aligner des objets
- Il met du temps à apprendre à parler
- Il a beaucoup besoin d'être seul, dans sa bulle, dans des petits refuges qu'il se crée
- Il a des gestes violents quand il est mal à l'aise, par exemple en classe de maternelle
- Quand il entend une voix, son cerveau lui attribue une couleur (on appelle ça la "synesthésie")
- Il développe des intérêts spécifiques très poussés : les chats quand il est petit, l'Égypte quand il entre au collège
- Il a du mal à comprendre les intentions et émotions des autres et doit se concentrer fort pour adopter le bon comportement : sourire et dire merci, regarder dans les yeux etc
- Il répète parfois les phrases qu'il entend de façon automatique ("écholalie")
- Il a du mal à comprendre les expressions imagées ("tu as la tête dans les nuages"), les blagues et les mensonges
- Pour se calmer il a parfois besoin de faire des gestes répétitifs comme agiter ses mains
- Il a du mal à écrire de façon lisible
- Il est très sensible aux textures de la nourriture et il a des habitudes précises

- Comment réagissent les gens qui entourent Ilyan face à sa différence ? Qui le soutient, qui ne cherche pas à le comprendre ?

Au sein de sa famille, le fait de découvrir qu'Ilyan ait un syndrome autistique est d'abord un choc, mais ensuite la plupart des membres s'efforcent de comprendre le fonctionnement d'Ilyan et de l'aider : sa mère Valou, son grand-père Papijo, sa grande sœur Mahault. En revanche, son père Simon ne fait jamais vraiment l'effort d'essayer de le comprendre et finit par aller vivre loin, il n'est pas très présent pour Ilyan.

L'école est une expérience difficile pour Ilyan : les enfants l'insultent et se moquent de lui, il a du mal à se faire des amis. Il ne comprend pas bien les codes sociaux et les autres ne cherchent pas à comprendre ses difficultés, ce qui crée des situations complexe, comme pour la fille de 6ème qui a pris peur car Ilyan la suivait partout. Heureusement, Soledad devient son amie au collège : elle prend le temps d'apprendre à le connaître et elle accepte avec bienveillance les comportements parfois étranges d'Ilyan, sans le juger.

Il y a par ailleurs des adultes professionnels qui sont des aides importantes pour Ilyan : le psychiatre qui pose le diagnostic pour la première fois, la dame qui s'occupe de lui au Cercle des Marguerites, le psychologue qui accompagne Elyan quand il est en primaire, Mélanie l'AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) qui l'aide en primaire puis Arno, l'AESH du collège.

- Comme Ilyan a des besoins particuliers dans certains aspects de sa vie, les personnes qui l'entourent mettent en œuvre des actions pour l'aider, pour communiquer avec lui. Quelles sont ces actions ?

- Quand il n'arrive pas encore à parler, la dame du Cercle des Marguerites lui permet de communiquer grâce à un jeu de cartes et une roue imagée des émotions.

- Quand Ilyan a envie d'apprendre à écrire mais n'arrive pas à tracer les lettres, sa mère lui achète des lettres magnétiques puis découpent des lettres en papier pour qu'il puisse les assembler.

- La maîtresse d'école met en place des choses pour qu'il puisse suivre plus facilement en classe : mettre des codes couleur sur ses cahiers, le placer au premier rang, lui expliquer très précisément comment les journées se déroulent...

- Papijo fabrique à Ilyan un carnet pour l'aider à mémoriser le sens des expressions qu'il ne comprend pas.

- Sol l'aide en tapant les souvenirs de son grand-père à l'ordinateur pendant qu'Ilyan lui dicte.

- Le fait d'avoir un AESH à l'école est un accompagnement très utile pour Ilyan qui lui permet de mieux comprendre les cours.

- Son père lui offre un ordinateur pour faciliter son travail au collège.

- En observant la CIDE (Annexe 1), d'après vous, quels droits de l'enfant sont concernés par cette histoire ?

Article 2 : Tous les enfants sont égaux et ont les mêmes droits, quelles que soient leurs différences.

Article 19 : Protection contre toutes les formes de violence (y compris le harcèlement)

Article 23 : Les enfants en situation de handicap ont droit à des soins, une éducation et une vie adaptée à leurs besoins

Article 28 et 29 : Accès à l'éducation pour tous les enfants, en prenant en compte leurs talents et leurs différences

Étape 2 : Le petit lexique de la neuroatypie

Fournir aux enfants des dictionnaires ou un accès à Internet. Les organiser en sous-groupes, les inviter à chercher les définitions des mots suivants (en les répartissant entre les groupes)

- | | | |
|------------------|--------------------|---------------------------------|
| • Accessibilité | • Écholalie | • Neurotypique |
| • Dyscalculie | • Handicap | • Syndrome autistique / Autisme |
| • Dyslexie | • Hypersensibilité | • Synesthésie |
| • Dysorthographe | • Inclusion | • TDAH |
| • Dyspraxie | • Neuroatypique | |

Leur demander de noter les définitions et/ou de les reformuler avec leurs mots (surtout si certains mots dans la définition impliquent eux aussi d'être expliqués), puis à les présenter aux autres enfants de la classe.

Étape 3 : Accessibilité et inclusion pour tous !

Expliquer qu'il existe toute sorte de façons de rendre un environnement plus accessible et inclusif pour tous. Montrer que c'est par exemple le cas de la police d'écriture du roman "Le garçon qui voulait être un chat", qui utilise une police d'écriture et une mise en page adaptée aux enfants dyslexiques.

Expliquer que réfléchir à l'accessibilité et à l'inclusion, c'est à la fois important à la fois pour les enfants sur le spectre autistique comme Elyan, mais aussi pour tous les enfants qui ont une forme de différence : ceux qui ont un handicap physique (moteur, auditif, visuel...), ceux qui ont une autre forme de neuroatypie (dys, TDAH...), ceux qui viennent d'arriver en France et ne parlent pas encore bien la langue, ceux qui sont très timides...

À l'aide des situations ci-dessous qui peuvent être expérimentées concrètement ou simplement évoquées, inviter les enfants à réfléchir et échanger sur les solutions possibles pour plus d'accessibilité et d'inclusivité.

Certaines situations peuvent être abordées différemment ou écartées si un enfant est concerné dans le groupe et que cela peut le mettre mal à l'aise.

Neuroatypies

• **Hypersensibilité au bruit** : La classe fait un fond sonore (tapotements, chuchotements) pendant qu'un élève essaie de résoudre un petit problème de maths.

→ *Comment rendre la salle plus calme ou aider l'élève à se concentrer ?*

• **Dyslexie** : Proposer un court texte avec des lettres volontairement mélangées ou inversées à lire en un temps limité.

→ *Qu'est-ce qui pourrait aider à mieux lire ? (ex : police adaptée, temps supplémentaire)*

• **TDAH** : Donner des consignes très longues à mémoriser d'un seul coup.

→ *Qu'est-ce qui pourrait aider ? (ex : consignes écrites, étapes numérotées)*

Handicaps physiques ou sensoriels

• **Malvoyance** : Les enfants ferment les yeux (ou mettent un bandeau) et doivent retrouver un objet dans la classe guidés uniquement par la voix d'un camarade.

→ *Qu'est-ce qui aide ? (ex : signal sonore, objets toujours au même endroit)*

• **Malentendance** : L'enseignant parle très bas et dos à la classe, les élèves doivent comprendre un message.

→ *Qu'est-ce qui pourrait aider ? (ex : parler face aux élèves, sous-titres)*

• **Mobilité réduite** : Un enfant doit se déplacer avec une chaise en équilibre (ou en sautillant sur un pied) pour atteindre un objet.

→ *Qu'est-ce qui aiderait ? (ex : rampe, mobilier adapté)*

Langue et culture

• **Barrière de la langue** : Une courte consigne est donnée dans une langue inventée ou avec des mots compliqués. Les enfants doivent deviner la tâche.

→ *Qu'est-ce qui pourrait aider ? (ex : images, gestes, traduction)*

Difficultés émotionnelles ou sociales

• **Timidité / anxiété sociale** : On demande à un élève de venir au tableau expliquer une tâche difficile devant tout le monde sans préparation.

→ *Qu'est-ce qui aiderait ? (ex : temps de préparation, travail en binôme)*

• **Compréhension des émotions** : Un enfant passe devant la classe et pense à une émotion, mais doit garder une expression neutre. Les enfants doivent deviner l'émotion.

→ *Qu'est-ce qui aiderait ? (ex : indices verbaux, questions, discussions sur les émotions)*

ACTIVITÉ FINALE : LES ALLIÉS DES DROITS DE L'ENFANT EN SCÈNE



Liens avec les apprentissages et compétences du Cycle 3

- **EMC** : Libertés et droits fondamentaux
- **Français** : Parler en prenant en compte son auditoire ; Participer à des échanges dans des situations diverses ; Adopter une attitude critique par rapport à son propos

Discussion collective guidée : Qui sont mes alliés ?>>

- Qu'est-ce qu'un allié ?
- Qui peut être un allié dans la vie quotidienne ? (Famille, professeurs, AESH, amis, associations, infirmier scolaire, éducateurs, police, numéro 119...)
- Quels alliés apparaissent dans les 4 livres ?
 - o *Le garçon qui voulait être un chat* : la sœur, la mère, l'AESH, Sol, Papijo, le psychologue...
 - o *La sentinelle* : la famille, les amis, l'instituteur...
 - o *Ombrelina* : Ombrelina, les autres fées, le professeur à moustache...
 - o *La jungle* : le professeur, les amis qui écoutent, les adultes qui interviennent, les parents, la thérapeute...

Inviter les enfants à réfléchir aux alliés qu'ils ont dans leur vie.

Parmi les alliés, certains adultes ont un rôle spécifique vis-à-vis des enfants. On dit qu'ils sont détenteurs de devoirs par rapport aux enfants. C'est la Convention internationale des droits de l'enfant qui le dit.

Indiquer que la CIDE a été ratifiée par l'Etat français, ce qui signifie que tous les représentants de l'Etat doivent respecter et faire appliquer les droits de l'enfant : le gouvernement et toutes les personnes élues (comme par exemple les maires), mais aussi les personnes qui travaillent pour la fonction publique (enseignants, animateurs périscolaires, policiers, médecins dans les hôpitaux...). On dit que l'Etat et ses représentants sont "détenteurs de devoirs" : ils doivent respecter des obligations pour que les droits de l'enfant soient bien respectés et appliqués. Les parents ont aussi un rôle particulier : ils doivent faire en sorte d'aider leurs enfants à grandir dans les meilleures conditions possibles. Quand cela est difficile, quelle que soit la raison (manque d'argent, problèmes psychologiques...) l'Etat doit pouvoir leur apporter l'aide nécessaire.

Jeu de rôles autour des alliés

Faire des binômes. Découper et distribuer autant de fois que nécessaire les saynètes (Annexe 3) aux enfants et proposer leur de jouer une courte scène où l'enfant parvient à exprimer son besoin, et où les alliés réagissent de manière aidante et protectrice. Les binômes préparent leur saynète (10-15 min) et la jouent devant la classe (2-3 min par saynète). Les solutions apportées peuvent à chaque fois être différente selon le binôme.

Annexes

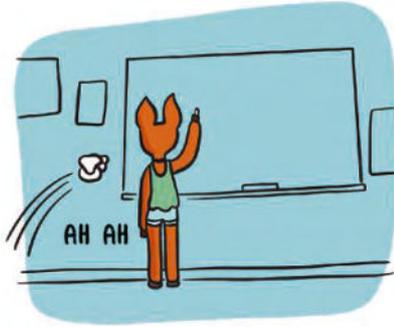
ANNEXE 1 :

<p>1</p> <p>DEFINITION D'UN ENFANT</p>	<p>2</p> <p>MEMES DROITS POUR TOUS</p>	<p>3</p> <p>INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT</p>	<p>4</p> <p>RENDRE LES DROITS REELS</p>	<p>5</p> <p>ROLE DE LA FAMILLE</p>	<p>6</p> <p>VIE, SURVIE ET DEVELOPPEMENT</p>	<p>7</p> <p>NOM ET NATIONALITE</p>
<p>8</p> <p>IDENTITE</p>	<p>9</p> <p>NON-SEPARATION DES FAMILLES</p>	<p>10</p> <p>CONTACT AVEC LES PARENTS A L'ETRANGER</p>	<p>11</p> <p>PROTECTION CONTRE LES ENLEVEMENTS</p>	<p>12</p> <p>RESPECT DE L'AVIS DES ENFANTS</p>	<p>13</p> <p>LIBRE PARTAGE DES IDEES</p>	<p>14</p> <p>LIBERTE DE PENSEE ET DE RELIGION</p>
<p>15</p> <p>CREER OU REJOINDRE DES GROUPES</p>	<p>16</p> <p>PROTECTION DE LA VIE PRIVEE</p>	<p>17</p> <p>ACCES AUX INFORMATIONS</p>	<p>18</p> <p>RESPONSABILITE DES PARENTS</p>	<p>19</p> <p>PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE</p>	<p>20</p> <p>ENFANTS PRIVES DE FAMILLE</p>	<p>21</p> <p>ENFANTS ADOPTES</p>
<p>22</p> <p>ENFANTS REFUGIES</p>	<p>23</p> <p>ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP</p>	<p>24</p> <p>SANTE, EAU, NOURRITURE, ENVIRONNEMENT</p>	<p>25</p> <p>REVOIR LE PLACEMENT DE L'ENFANT</p>	<p>26</p> <p>AIDE DES GOUVERNEMENTS</p>	<p>27</p> <p>NOURRITURE, VETEMENTS ET LOGEMENT SUR</p>	<p>28</p> <p>ACCES A L'EDUCATION</p>
<p>29</p> <p>OBJECTIFS DE L'EDUCATION</p>	<p>30</p> <p>CULTURE, LANGUE ET RELIGION DIFFERENTES</p>	<p>31</p> <p>REPOS, JEU, CULTURE ET ARTS</p>	<p>32</p> <p>PROTECTION CONTRE LE TRAVAIL DANGEREUX</p>	<p>33</p> <p>PROTECTION CONTRE LES DROGUES</p>	<p>34</p> <p>PROTECTION CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES</p>	<p>35</p> <p>PREVENTION DE LA VENTE ET DE LA TRAITE</p>
<p>36</p> <p>PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION</p>	<p>37</p> <p>ENFANTS EMPRISONNES</p>	<p>38</p> <p>PROTECTION EN TEMPS DE GUERRE</p>	<p>39</p> <p>RETABLISSEMENT ET REINTEGRATION</p>	<p>40</p> <p>ENFANTS AYANT DESOBEI A LA LOI</p>	<p>41</p> <p>APPLICATION DES MEILLEURES LOIS</p>	<p>42</p> <p>CONNAISSANCE DES DROITS DE L'ENFANT</p>
<p>43-54</p> <p>FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION</p>	<h1>CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT</h1>					<p>pour chaque enfant</p>

ANNEXE 2 :

Situation 1 : Au tableau !

L'enseignante interroge Manon au tableau. Manon se lève pour aller répondre au problème de mathématiques. Lorsqu'elle se dirige vers le tableau, Stacey lui lance une boule de feuille et crie « Allez, la fayotte ! ». Manon n'arrive plus à réfléchir. Elle retourne s'asseoir à sa place sans résoudre le problème au tableau. L'enseignante n'a pas vu ce qui s'est passé car elle triait ses documents, et elle est donc surprise du comportement de Manon.

**Situation 2 : À la cantine !**

Manon fait la queue pour aller chercher son repas. Lorsque la dame de la cantine lui tend son plateau, Stacey et ses amis lui disent « Non, tu prends pas de dessert toi ! C'est pas bon pour c'que t'as. ». Manon, laisse son plateau et quitte la cantine toute triste. La dame de la cantine appelle Manon mais Manon s'en va sans rien dire.

**Situation 3 : À la sortie du bureau du CPE**

Manon raconte ce qu'elle subit à son CPE. En sortant de son bureau, elle tombe sur Stacey et ses amis. Stacey la ramène dans un coin de la salle et d'un air menaçant, lui dit « Sale balance : T'as tout raconté ? Je sais que c'est toi qui a parlé » puis finit par dire « On va te faire la misère ».

**Situation 4 : Chez la principale !**

La principale réunit la famille de Stacey et celle de Manon. Manon raconte ce qu'elle endure à la principale. Stacey se défend. La principale minimise la situation et dit « C'est l'âge bête... ils sont si cruels entre eux. Je passe mon temps à faire la police. » Stacey se défend en disant que c'était juste pour rire et qu'elle arrêtera.



ANNEXE 3 :

Saunète 1 (Le garçon qui voulait être un chat) : Ilvan a appris que Papijo est malade, il se sent triste et n'arrive pas à se concentrer à l'école. Il n'est plus du tout attentif et a de mauvaises notes à l'école. Il en parle à son AESH Arno.

Saunète 2 (La jungle) : À cause du harcèlement que Stacey lui fait subir, Manon se sent très mal dans sa tête et dans son corps. Elle n'a plus du tout faim et n'arrive pas à faire les activités qu'elle aimait faire avant. Elle ne trouve plus goût à rien. Elle va consulter un psychologue.

Saunète 3 (La sentinelle) : Aïku et Tutti sont très malheureux au collège. Leur village leur manque, leurs familles d'accueil sont très sévères, ils n'arrivent pas à se concentrer à l'école. Ils décident d'en parler avec leur nouveau professeur.